



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Compte rendu FSU du CHSCT-SD 12 extraordinaire du 14 décembre 2021 de 16h à 17h30 en distanciel

Présent-es :

- Dasen, Mme LAJUS : présidente de séance
- Secrétaire Générale : Mme VINCENT
- Conseiller-es de Prévention Départementale : Mme BRESSAC et M LAGARRIGUE
- une secrétaire administrative de séance : la secrétaire administrative étant en arrêt de travail ; la Secrétaire Générale assurera le secrétariat.
- Pour la FSU, 5 titulaires : Émilie MAFFRE, Céline MONTOLIO, Maryline LAUMOND (secrétaire départementale du chsct-sd12), Michel NARANJO et Anne ZANETTA
- Pour l'UNSA : Hélène GARRIC , Christine BOUX

Ordre du jour :

- 1/ Validation des PV des CHSCT du 29/04/21, du 16/09/21, du 07/10/21 et du 04/06/21
- 2/ Validation du questionnaire de visite de la DSDEN
- 3/ Point crise sanitaire

1/ Validation des PV du

- 29/04/21 : Validé
- 16/09/21 : Validé
- 07/10/21 : Validé
- 04/06/21 : ce PV pose problème pour deux raisons. En effet, il n'est pas conforme car il n'a pas été rédigé par la secrétaire administrative de séance (qui est en arrêt de travail) mais par la CPD et la secrétaire générale (qui n'a pas assisté à cette séance). De plus, la déclaration liminaire de l'UNSA ne correspond pas à celle qui a été lue en séance. C'est une version édulcorée. La version initiale mettait en cause les collègues présents lors d'une animation pédagogique. La FSU refuse de valider ce PV

2/ Validation du protocole de visite de la DSDEN : questionnaire et guide :

Ils ont été élaborés en GT la semaine précédente. Il est convenu avec la Secrétaire Générale que les personnels de la DSDEN recevront ce protocole par mail dès la rentrée, que la liste des personnels et leur adresse mail professionnelle seraient

adressées à la secrétaire du CHSCT. Les réponses aux questions adressées à la DASEN concernant les personnels (nombre de salariées, de salariés, d'arrêts maladie...) seront restituées lors de l'entretien avec la direction le jour de la visite. Deux salles seront mises à la disposition du CHSCT afin de recevoir les personnels qui souhaiteraient s'entretenir sur leur temps de travail avec ses membres.

3/ Point crise sanitaire :

Il s'agissait de dénoncer certaines situations et d'obtenir des réponses aux questions des collègues sur la mise en place du nouveau protocole :

- ✓ Quelle est, aujourd'hui, la situation sanitaire des établissements scolaires dans le département ?
DASEN : 28 classes fermées (public/privé) alors qu'avec l'ancien protocole, il est arrivé qu'on frôle les 60 classes fermées.
- ✓ Quelle consigne a été donnée aux directrices et directeurs d'écoles qui ont une classe sans enseignant-e faute de remplaçant. ? Pour rappel, le protocole au niveau 3 stipule **la limitation du brassage entre les classes s'impose. Les élèves ne peuvent donc être répartis dans les autres classes**
La DASEN dit être très attentive à la situation et souhaite une analyse au cas par cas. Lundi, il a été demandé aux IEN de rapporter les situations rencontrées dans leur circonscription. C'est une gestion au cas par cas car le service public doit être maintenu. Un courrier a été envoyé aux directeur-trices les invitant à se tourner vers leur IEN pour lui faire part de la situation de son école.
Une démarche a été abordée concernant la cantine : un courrier a été envoyé au président de l'association des maires de l'Aveyron afin de rappeler aux maires qu'il est nécessaire que les enfants mangent à la même place tous les midis à la cantine car il y a eu des clusters dus au brassage des élèves à la cantine. Il ne faut pas détruire l'effet des mesures mises en place par ailleurs.
- ✓ Que faire dans le 2nd degré si une équipe d'AED est inopérante parce que des AED sont positifs ou cas contacts ? Une représentante de l'UNSA explique qu'elle a dû fermer l'internat de son établissement qui se trouvait dans cette situation.
DASEN : il n'existe plus de brigade de remplaçants AED pour des situations d'urgence comme elle existait l'an dernier.
La FSU dénonce les risques d'accidents, d'erreurs...qui risquent de survenir dans ces situations de pénurie d'AED.
- ✓ La formation continue est suspendue dans le 1^{er} degré jusqu'aux vacances afin de pouvoir mobiliser davantage de remplaçants sur les congés maladie Une décision sera-t-elle prise rapidement pour la suspendre également au retour des vacances afin de ne pas se retrouver dans la même situation qu'au retour des vacances de Printemps l'an dernier ? Les remplaçant-es avaient été envoyé-es sur des remplacements formation, parfois à plus d'une heure de

chez eux et avaient été averti-es, au moment de rentrer en classe, de l'annulation de la formation. Il en était de même pour les enseignant-es en formation en distanciel qui avaient dû partir en urgence dans leur école.

[La DASEN va réfléchir au plus vite et s'engage à donner une réponse d'ici vendredi soir.](#)

- ✓ **Assurer présenciel et distanciel**, comme indiqué dans la nouvelle FAQ : lorsque dans une même classe des cas positifs sont placés à l'isolement. Cette situation est ingérable et génère une charge de travail insurmontable et inacceptable pour les enseignants. La FSU témoigne de beaucoup de remontées du terrain sur la proposition de M Fressignac de mettre les élèves en présenciel en autonomie et assurer le distanciel pendant ce temps-là. Les collègues ont été choquées. Comment mettre en autonomie 25 élèves de CP/CE1/CE2 pour assurer le distanciel pendant ce temps ? Une représentante de la FSU explique que la gestion des élèves en autonomie est impossible, même en lycée. On ne peut pas s'occuper de ceux qui sont en classe et de ceux qui sont à distance en même temps car il y a toujours des problèmes techniques. Il faut arrêter de faire croire aux gens qu'il s'agit de continuité pédagogique
[La Dasen : bien sûr, ce n'est pas idéal. On n'est plus face à un groupe à qui on fait un cours magistral, les enseignants savent faire et c'est tout à fait possible. A quel prix notre ministre laisse les écoles ouvertes ?](#)
La FSU dénonce toutes ces situations compliquées voire ingérables pour les collègues. Le ministre de l'Education Nationale se targue dans les médias de maintenir les écoles ouvertes tout en se comparant aux autres pays qui font l'inverse. Mais à quel prix pour tous les personnels à qui on demande toujours plus, sans moyen supplémentaire ?
- ✓ L'obligation pour les parents de présenter une attestation de test négatif fourni par le laboratoire concernant leur enfant dès l'apparition du premier cas positif confirmé génère également du stress et une surcharge de travail pour les directrices et directeurs qui doivent l'exiger Il faut espérer que les parents seront coopératifs et que les collègues n'auront pas besoin de faire intervenir l'IEN de la circonscription comme c'était parfois arrivé lorsque le masque était devenu obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans.
[La DASEN : Les directrices et les directeurs ne doivent pas accepter d'être malmené-es, ils ne doivent pas se mettre en danger. Ils doivent recourir à leur IEN en cas de problème.](#)
- ✓ Situation d'une école élémentaire où des tests salivaires ont été pratiqués et ont révélé 3 élèves positifs. 2 familles ont informé l'école mais pas la 3ème. Il n'est pas demandé que soit levé le secret médical mais ne serait-il pas possible que Mmes Bastide et Blanc puissent intervenir auprès de ces familles ?
[La DASEN : Il semble que cela ne soit pas possible en raison du secret médical qui doit être assuré. La situation va être évoquée avec Mmes Bastide et Blanc.](#)
- ✓ Dans quelles mesures un établissement scolaire (collège, lycée) doit-il transmettre un bilan hebdomadaire de sa situation sanitaire ? Quelles sont ses obligations à ce niveau-là ? (sans rentrer dans le secret médical mais lister le

nombre de cas positifs et cas contacts dans les classes). Pourquoi y-a-t-il des établissements qui le font et d'autres pas ? La non-information entraîne un problème de confiance et de sérénité dans le travail.

La DASEN demande à une représentante de l'UNSA , cheffe d'établissement comment elle gère cette situation. Au début de la pandémie, la cheffe d'établissement ne le faisait pas mais devant l'inquiétude des personnels, elle le faisait mais sans donner les noms des élèves positifs. Elle indique les classes concernées pour rassurer les enseignants. Elle ne le faisait plus depuis le début de l'année scolaire et un délégué syndical lui a demandé de le refaire, ce qu'elle a remis en place. Cela renvoie à une politique d'établissement

- ✓ Plusieurs infirmières d'établissements ont demandé des tests antigéniques à la DSDEN parce qu'elles n'en avaient plus. Cette demande est remontée au rectorat : qui a répondu qu'il n'y en avait plus et qu'il n'y aurait pas de réassort. [La DASEN : Les établissements sont dotés en autotests et peuvent s'en servir au lieu des tests antigéniques.](#)

La FSU précise que certains établissements sont éloignés de tout, des laboratoires... et ces tests permettraient aux élèves et aux personnels de se faire tester rapidement. De plus les autotests ne sont délivrés qu'aux 6°. Quid des lycées et autres élèves ?, cf FAQ « Les autotests sont déployés en école et établissement scolaire au profit des personnels y travaillant qui en font la demande (personnels relevant de l'éducation nationale et ATSEM).

Par ailleurs, des autotests sont remis à tous les élèves de 6ème afin de renforcer la vigilance pour cette classe d'âge qui n'est pas aujourd'hui éligible à la vaccination dans le contexte de reprise épidémique. Ils pourront être remis aux élèves d'autres niveaux du collège qui en font la demande ainsi qu'au lycée lorsque les circonstances locales le nécessitent. »

- ✓ Problèmes des familles qui n'ont pas été prévenues par l'ARS que leur enfant était cas contact dans le 2nd degré. Tout ce qui pourrait permettre de fluidifier la situation devrait être mis en place
- ✓ Dès la rentrée, les écoles ont été destinataires d'autorisations parentales à faire parvenir aux parents pour les tests salivaires et c'est une bonne chose. De nombreux épidémiologistes conditionnent les écoles ouvertes à la mise en place d'un test hebdomadaire pour tous les élèves. Or, de nombreuses écoles n'ont pas du tout été testées. On est très loin de ce qui est préconisé. [La DASEN : dépister fait partie des priorités L'ARS cible les zones où il y a les taux d'incidence les plus élevés.](#)

Le CHSCT demande que le point sanitaire du rectorat soit envoyé à chacun des membres tous les vendredis. La DASEN accepte.